

REUNION DU 27 JUIN 2014

Direction Générale Déléguée à la Cohérence Territoriale

Mission Gouvernance Territoriale et Dialogue Citoyen

X – LOIRE ET CENTRALITÉ MÉTROPOLITAINE - ORGANISATION D'UN DÉBAT CITOYEN

Millésime	N°opération	N°AP		Libellé AP
Libellé de l'opération budgétaire				Montant voté € HT ou TTC
Affectation		Enveloppe Financière Programme		N° affectation
Déjà affecté	Montant proposé	Montant déjà délibéré	déjà engagé	Montant à engager proposé

EXPOSE

Le cap Nantes 2030

La démarche « Ma Ville demain » menée entre 2010 et 2012 par Nantes Métropole et les vingt quatre communes a nourri notre réflexion sur les axes qui structurent notre projet pour le territoire. En Décembre 2012, en approuvant les orientations du projet de territoire à l'horizon 2030, un cap a été fixé, celui d'une métropole attractive et agréable, plus forte et protectrice. La métropole que nous voulons est celle qui respecte les bonnes échelles territoriales, celle qui respire, qui permet l'accès à l'emploi pour tous dans une économie innovante. C'est aussi la métropole apprenante, avec une cohésion sociale renforcée, une nouvelle culture de la mobilité, et qui travaille intelligemment ses formes urbaines. C'est enfin celle qui veut donner toute sa place à la Loire.

L'agglomération nantaise connaît depuis vingt ans un formidable développement. Avec une croissance démographique régulière, un équilibre économique maintenu malgré la crise, Nantes Métropole est devenue une agglomération de référence pour sa qualité de vie et sa capacité à préserver et conforter sa cohésion sociale et territoriale.

Loire et centralité métropolitaine

La forme de la ville n'est pas seulement dessinée par ses équipements, ses bâtiments, ses voies de circulation, elle l'est aussi par ses espaces naturels et ses cours d'eau. Longtemps ignorée, la place de l'eau, et notamment les 110 kilomètres des rives de Loire sur notre Métropole est ressentie comme essentielle par les habitants. La Loire doit reprendre toute sa place dans la Cité, une Loire urbaine et animée qui renoue avec sa vocation portuaire et maritime tout en proposant de nouvelles activités nautiques.

AU cours de l'année 2013, Nantes Metropole a posé les termes d'un nouveau regard sur la Loire et la centralité métropolitaine. Une ambition nouvelle était évoquée, passer du cœur de ville au cœur de la métropole en proposant aux habitants de l'agglomération une nouvelle vision de la centralité. Sur les rives de Loire s'ouvre une nouvelle étape dans la construction de la centralité métropolitaine.

Le développement de notre territoire et de sa centralité se traduit notamment par les projets concrets en cours et à venir : Ile de Nantes, Malakoff Pré-Gauchet, la gare, le CHU. D'autres sont à l'étude et impacteront fortement l'évolution du cœur métropolitain : Bas-Chantenay, Rezé ZAC des Iles, Petite Hollande. Ces projets sont autant de pièces d'un puzzle qui s'assemblent pour dessiner

le nouveau cœur de la métropole avec ses nouveaux logements, ses nouveaux emplois, ses nouveaux services. La métropole dispose de 200 hectares traversés par la Loire pour conforter son cœur à moyen et long terme.

Les habitants de l'agglomération ont exprimé le souhait de ce développement. Ils attendent désormais que nous avançons sur cette nouvelle centralité autour de la Loire : quelle capacité d'accueil et de stationnement des bateaux, quel aménagement des quais, comment mieux partager la culture ligérienne, quels nouveaux usages du fleuve ?

Perspectives : comment faire ? Avec qui ? Un choix politique

Avancer comment ? Avancer avec qui ?

Il y a juste un an, le Président de Nantes Métropole a sollicité le Conseil de développement pour « faire des propositions sur la nature et les modalités du débat public concernant la question de la mobilité urbaine et des franchissements de Loire dans le contexte de l'évolution prévue du cœur d'agglomération » (courrier du 14 juin 2013). La réflexion du Conseil de développement a été riche et fructueuse. Les propositions qui suivent pour l'organisation du débat public s'inspirent fortement de l'avis du Conseil de développement.

Le dialogue avec la société civile constitue désormais un principe d'action pour la mise en œuvre de toutes nos politiques publiques, en mettant en place une nouvelle gouvernance métropolitaine attentive à l'expertise citoyenne en organisant de grands débats publics sur les sujets phares pour le développement de notre territoire, notamment les franchissements de Loire.

L'heure est venue d'organiser ce grand débat public.

Thèmes du débat

La Loire doit reprendre toute sa place dans la Cité, et autour de la Loire, une nouvelle centralité se dessine. C'est à partir du cap donné par Nantes 2030 et des évolutions urbaines en cours sur les bords de la Loire que nous voulons ouvrir le débat. Certains choix ont déjà été faits, des décisions ont été prises. Mais d'autres choix restent à faire, des décisions à prendre. Sur quoi ?

Quatre thèmes structureront le débat.

- **La Loire des pratiques et des usages**

La Loire offre une pluralité d'usages, de pratiques et de fonctions héritées de son histoire et de sa vocation maritime. Elle est le support d'activités nautiques, culturelles, touristiques et de loisirs. Le débat devra éclairer comment approfondir cette vocation et ces dimensions. Comment cultiver la dimension nautique du fleuve, en valorisant le patrimoine maritime et fluvial et en développant les usages festifs sur les rives et sur l'eau, les déplacements à pied et à vélo sur les berges.

- **La Loire, espace économique, espace écologique**

La Loire a permis de développer des activités économiques et touristiques. Ses espaces proches continuent de proposer la mutation et l'implantation de nouvelles activités. La Loire est aussi un espace écologique d'une grande richesse et d'une intense diversité. La valorisation de la vocation portuaire et maritime du fleuve ainsi que celle de sa richesse naturelle et la biodiversité est une préoccupation majeure.

Le débat permettra d'éclairer les tendances à promouvoir sur les activités maritimes et économiques en s'assurant de leur compatibilité et leur durabilité au regard des exigences écologiques et environnementales.

- **La Loire, la mobilité et les franchissements**

Que l'on y habite, qu'on y travaille, ou qu'on souhaite simplement venir dans le centre de Nantes, la question de l'accès à la centralité métropolitaine et des franchissements de Loire est posée, tout comme celle de la mobilité dans son périmètre.

Le débat devra permettre d'imaginer les meilleures solutions pour cette mobilité dans le respect des valeurs du développement durable. La question des franchissements, implantation et choix de la meilleure solution pour la période à venir, en constituera un des sujets essentiels.

- **Loire, cœur métropolitain, attractivité et qualité urbaine**

Les choix urbains en cours dessinent les contours de la nouvelle centralité, mais beaucoup de questions demeurent encore en suspens. Les choix des formes urbaines et paysagères en sont une, la concentration d'équipements d'enseignement supérieur, commerciaux, culturels et de services en est une autre. Accentuer et diversifier leur présence au cœur de Nantes fait partie des questions à débattre.

Le débat aura pour objectif de donner des avis sur l'importance et la qualité des espaces publics, leur relation à la Loire, l'aménagement des berges et des espaces de la Loire « comblée ». Il permettra de vérifier les attentes sur l'ampleur de l'offre à constituer en matière d'enseignement supérieur, de commerce, de culture et de services, notamment au regard des usages y compris numériques des générations futures.

Cadre du débat et grands principes

En prenant appui sur les expériences passées et sur les propositions du Conseil de développement, ce débat va être organisé sur la base des principes de transparence, d'objectivité, de diversité.

- La transparence et l'objectivité guideront la structuration, la mise en forme et la diffusion des informations préalables au débat ainsi que son déroulé. La publicisation des contenus des débats, via un *site internet dédié*, au fur et à mesure de ses étapes, sera la règle de conduite.
- L'ouverture du débat sera fondée sur la diversité des contributeurs, le recueil de toutes les visions pour permettre à chacun de construire son propre point de vue. Enfin, conformément aux souhaits du Conseil de développement, *l'utilisation des outils numériques* sera largement favorisée afin de permettre à tous les citoyens un accès large à l'information et à de nouvelles possibilités d'expression.
- Pour garantir la neutralité du débat, nous proposons la mise en place d'un *Comité de pilotage indépendant*, composé de personnalités désignées et de trois élus représentant respectivement les exécutifs de la Ville de Nantes et de Nantes métropole. Ce comité de pilotage sera présidé par une personnalité qualifiée et aura l'entière responsabilité du débat. Il sera le garant du respect des règles du débat, de la diversité et la qualité des informations produites. Le comité de pilotage proposera au moment de son installation la rédaction d'une *Charte du grand débat* qui devra en préciser les valeurs, les processus et les engagements des partie-prenantes.
- Pour assurer le bon déroulement du débat, Nantes Métropole met au service du débat et sous la direction du comité de pilotage les *moyens nécessaires* : une équipe de coordination et des moyens logistiques et de communication dédiés spécifiquement à la concertation. Enfin, Nantes métropole s'engage à mettre à disposition toutes les informations et études utiles au débat.

Ce débat, nous souhaitons qu'il ait une durée de six mois, suffisamment longue pour de véritables échanges, et cadrée dans le temps pour permettre, après analyse des avis et contributions, de prendre les décisions indispensables qui devront guider l'action de Nantes Métropole et celles des acteurs impliqués dans la prochaine décennie.

- Le grand débat sera ouvert à *tous les acteurs du territoire impliqués*, à un titre ou un autre, par la Loire et la centralité métropolitaine. Nous souhaitons aussi *une forte implication citoyenne* complémentaire aux seuls acteurs économiques ou associatifs, pour faire émerger une parole des habitants, citoyens-usagers qui vivent la centralité, comme habitants, travailleurs, ou simples visiteurs. Enfin, il sera aussi ouvert à nos partenaires ligériens avec lesquels un dialogue territorial régulier et approfondi est engagé depuis plusieurs années.
- Ce débat sera fondé sur un « *document socle* », dossier de débat public élaboré en collaboration avec l'AURAN, qui donnera à mieux connaître le contexte : données, études, engagements pris. C'est sur cette base commune connue de tous les participants que nous

souhaitons promouvoir des échanges libres, authentiques et féconds pour bâtir ensemble l'avenir du territoire. Le débat sera animé par de multiples contributions et cahiers d'acteurs suivant les modalités que souhaitera le comité de pilotage.

A l'issue de ce débat, les avis recueillis seront attentivement étudiés et analysés, pour aboutir à des orientations et décisions sous la forme d'un rapport final produit par le comité de pilotage et soumis en Conseil communautaire.

Il reviendra au Conseil communautaire, après un débat en son sein et sur la base des éclairages et préconisations issus du grand débat de décider des options qui engageront la métropole pour de nombreuses années tant pour les activités liées à la Loire, la mobilité et les franchissements, le développement de la centralité, l'aménagement des rives de Loire. Ces décisions finales et politiques feront l'objet d'une vaste restitution publique en retour et clôture du grand débat.

Nous nous engageons à faire le bilan de cette démarche de participation citoyenne inédite sur notre territoire, pour en tirer les enseignements utiles à sa reproduction sur d'autres grands thèmes mobilisateurs.

Architecture et grandes étapes du débat

Le débat comportera plusieurs phases d'octobre 2014 à avril 2015 et devra incarner concrètement les principes démocratiques, d'ouverture et d'accessibilité au plus grand nombre.

Temps 1 / Informations accessibles et règles du jeu pour participer (octobre 2014)

- Diffusion du *document socle du débat* pour une mise en commun et à niveau de tous les participants, qu'ils soient experts, engagés, ou simples citoyens.
- Ouverture d'un *site internet dédié au débat* et à son actualité. Le site internet sera la mémoire du débat. Toute l'information produite via le débat convergera vers cette plateforme accessible à tous. Le site permettra aussi le recueil des contributions. Il donnera à voir l'agenda du débat et les différentes modalités de participation.

Temps 2 / Expressions multiples et visions pluralistes (novembre 2014 – janvier 2015)

L'ensemble des acteurs, entrepreneurs de projets, citoyens pourront porter à connaissance de tous, leurs visions et leurs propositions. Afin de rendre explicite les différents points de vue, il sera proposé des formats spécifiques et équivalents de présentation :

- **Les cahiers d'acteurs** type CNDP pour l'expression des acteurs organisés et le recueil des différents conseils citoyens et conseils scientifiques.
- **Des auditions** publiques et filmées pour les entrepreneurs de projets, des experts locaux et internationaux. La liste des auditionnés sera proposée par le comité de pilotage.
- **Les contributions internet** pour les citoyens individuels

Temps 3 / Débats délibératifs et production d'avis citoyens et experts (février-mars 2015)

Ce débat, en plus du recueil d'expressions multiples, vise à accompagner l'élaboration d'un point de vue argumenté sur les quatre thématiques. Deux types d'avis sont attendus, l'un produit par des citoyens habitant Nantes et l'agglomération, l'autre produit par les acteurs. Pour ce faire, il sera mis en place des instances et des modalités particulières :

- Pour les acteurs : une série de **séminaires thématiques** avec la contribution d'un **comité citoyen « miroir »** composé de 20 citoyens.
- Pour les citoyens : un **événementiel citoyen** impliquant au moins 1000 citoyens habitants l'agglomération

Temps 4 / Clôture du débat et production du rapport final (avril 2015)

Le comité de pilotage proposera **une synthèse** des points de vue et préconisations recueillis, il fera état des positions convergentes et divergentes pour chacune des 4 thématiques structurant le débat. Ce rapport final devra être remis à l'exécutif métropolitain en juin 2015.

Cf Annexe : schéma d'organisation

Un contexte de responsabilité pour les générations futures

Le débat que nous proposons d'ouvrir s'inscrit dans un nouveau cycle pour notre territoire. La plus grande ouverture aux citoyens et aux acteurs dans les réflexions d'avenir est à la fois une volonté

politique et une nécessité démocratique pour un territoire moderne, solidaire, coopératif résolument tourné vers l'avenir. La donne économique, sociale, environnementale, nous oblige collectivement à opérer des choix encore plus pertinents et efficaces en considérant l'impact de nos décisions pour les générations futures. C'est dans une perspective de sobriété et de créativité, que nous souhaitons engager ce dialogue sur l'avenir du territoire et sur sa nouvelle centralité.

Il vous est proposé de vous prononcer sur le projet de délibération suivant.

LE CONSEIL DELIBERE ET,

1. approuve la proposition d'organisation d'un débat citoyen « Loire et centralité métropolitaine »
2. autorise la Présidente à prendre toutes les mesures nécessaires à sa mise en oeuvre

Nantes, le

La Présidente de Nantes Métropole,

Johanna ROLLAND